

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Proces-de-Philippe-Billiard-sous-40250>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Vidéos > **Procès de Philippe Billiard sous-traitant du nucléaire et lanceur d'alerte**

1er juin 2010

Procès de Philippe Billiard sous-traitant du nucléaire et lanceur d'alerte

Le syndicaliste Philippe Billard dénonce les conditions de travail déplorables (irradiation, précarité) des sous-traitants du nucléaire. Pour avoir osé briser la loi du silence, il passe devant les prud'hommes le 1er juin. Aux yeux de l'industrie nucléaire, les lanceurs d'alerte sont indésirables...

Philippe Billard, son avocat, et une administratrice du Réseau "Sortir du nucléaire", à l'issue de l'audience aux prud'hommes le 1er juin 2010.

Interview avant son procès

Vie en ville

Quatre militants antinucléaires sur le pylône

(Lire en page Bretagne)



Lény, Fanny, Alain et Olivier ont pris position sur le pylône hier matin

Philippe Billiard

Philippe Billard, syndicaliste, travailleur sous-traitant de l'industrie nucléaire et irradié, passera devant le tribunal des Prud'hommes de Rouen le 1er juin 2010. Porte-parole de l'Association Santé / Sous-traitance, Philippe Billard a fait l'objet de mesures de rétorsion, suite à ses actions pour dénoncer l'exposition des salariés sous-traitants aux rayonnements. En tant que lanceur d'alerte, il est devenu « indésirable » sur les chantiers du nucléaire. Son employeur refuse de le réintégrer sur son poste, comme le demande l'Inspection du Travail.